



COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint Prix, le 5 mai 2010

Les élus et les associations demandent « Un Dimanche par mois sans avion »

Si le nuage de cendres du volcan Eyjafjöll a été un inconvénient majeur pour tous les voyageurs bloqués par la brusque fermeture de l'espace aérien, les riverains des aéroports ont alors découvert les bienfaits d'un ciel sans avion, sans bruit, sans pollution. Ils se sont rapidement habitués à cet environnement inattendu qui leur a apporté un sentiment de bonheur et de sérénité. Chacun écoutait le « SILENCE », un droit que l'on nous a volé.

Cet évènement a notamment permis de prendre conscience, de façon très concrète, que nous vivions dans un environnement extrêmement bruyant jour et nuit par le passage répété des avions au-dessus de nos têtes.

Les nombreux témoignages reçus de la part des riverains nous poussent plus que jamais à réclamer, de façon urgente, une réduction significative des nuisances nocturnes et à instaurer une plage de silence complet un dimanche par mois sur l'ensemble de la région Ile-de-France.

Les solutions existent pour réduire les nuisances et améliorer le quotidien de centaines de milliers de personnes survolées mais il manque la volonté de les mettre en œuvre. Les élus et les riverains ne se contenteront pas des mesurètes qui se profilent dans la Charte de Développement de Roissy CDG oubliant la nuisance la plus tenace, les vols de nuit portant atteinte à un droit fondamental, le droit au sommeil.

Cet évènement sans précédent permet de s'interroger sur l'importance du trafic aérien dans nos vies quotidiennes. Des cadres habitués à sillonner la planète ont découvert l'existence de la vidéoconférence. Quelques consommateurs n'ont pas eu leurs kiwis néozélandais ou leurs haricots verts du Kenya ; Est-ce un drame ? Il faut bien avoir en tête que le trafic aérien se développe très rapidement parce qu'il ne paie pas ses coûts externes. Le kérosène est le seul carburant pétrolier non taxé. Le billet d'avion est exonéré de TVA (TVA réduite sur les vols domestiques). Pourquoi ? L'avion est-il un produit de première nécessité ? Il faut comparer l'effet économique de nouvelles contraintes ou taxes avec l'avantage économique, social et environnemental résultant de ce rééquilibrage au profit de productions relocalisées.

On peut également s'interroger sur l'hyper concentration du trafic aérien sur la région la plus peuplée de France. Pourquoi la plus grande part du trafic commercial (60%) est-elle concentrée en Ile-de-France ? Pourquoi la quasi-totalité du trafic fret d'Air France Cargo (95%) est-elle concentrée sur Roissy CDG ? Concentration = fragilité. Les aéroports du sud ont été très sollicités pendant cet épisode, mais ils n'ont pas la capacité des aéroports franciliens.

Il est temps de passer du discours aux actes en matière de développement durable. Nous demandons, non pas une énième charte, mais un plan négocié et contractualisé de réduction des nuisances aériennes. Il est temps pour chaque citoyen d'agir dans le respect des autres et de l'environnement, en faisant le tri entre consommations utiles ou futiles, déplacements obligés ou superflus. Quant aux avantages consentis au transport aérien, ils doivent s'arrêter là où commence le droit des riverains au sommeil et à un environnement sain.